



SANTÉ SOCIAUX
SENGAGER POUR CHAQUE
AGIR POUR TOUS

UPR AUVERGNE RHÔNE ALPES



ORDRE DU JOUR DE LA COMMISSION RÉGIONALE DE LA BRANCHE DU LUCRATIF

En présence de Anne Froger , secrétaire Fédérale,

- AVENANT N° 33 OÙ EN SOMMES-NOUS ?
- AVANCEMENT DES NÉGOCIATIONS POUR LES LABORATOIRES
- ÉVOLUTION DE LA GRILLE DE LA FHP ?
- ÉVOLUTION DU RMAN ?
- MISE EN PLACE D'UNE MUTUELLE DE BRANCHE ?
- DECRYPTAGE DE LA DIRECTIVE EUROPÉENNE SUR LA TRANSPARENCE SALARIALE
- QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES